

— COMMUNIQUÉ DE PRESSE —

**L'économie du secteur des télécoms en France**  
**Étude Arthur D. Little**  
**Édition 2023 - 13<sup>ème</sup> étude pour la Fédération Française des Télécoms**

*Paris, le 18 décembre 2023*

**La Fédération Française des Télécoms rend publique aujourd'hui l'édition 2023 de l'étude sur l'économie du secteur des télécoms en France, réalisée par le cabinet Arthur D. Little.**

Cette nouvelle édition fait apparaître que **les opérateurs télécoms français maintiennent des prix très compétitifs malgré le contexte inflationniste et portent un effort d'investissement record dans la durée malgré une fiscalité spécifique toujours extrêmement élevée.**

L'étude dresse ensuite un **premier bilan des résultats** des opérateurs français dans leur transition vers **un numérique responsable et établit que leurs engagements pour l'environnement sont les plus ambitieux du secteur, en Europe et au niveau mondial.**

L'étude montre également que le secteur numérique au niveau mondial revient à ses fondamentaux après une correction en 2022 **avec un fossé qui continue de se creuser entre l'Europe et les autres régions du monde.**

Enfin, l'étude signale que **la concentration des acteurs générateurs de trafic dans un contexte de croissance des usages exacerbe les déséquilibres de l'écosystème numérique européen et en conclut que ces déséquilibres appellent à la mise en place d'une contribution équitable à l'utilisation des réseaux.**

**1/ Analyse du secteur des télécoms en France et comparaison avec les autres secteurs de l'économie nationale : les opérateurs télécoms gardent des prix bas, investissent davantage et sont plus lourdement taxés que les autres secteurs.**

- En France, le déséquilibre du partage de la valeur entre les opérateurs et les autres acteurs du numérique s'accroît encore : les opérateurs télécoms ne perçoivent plus que 39 % des revenus totaux de l'écosystème numérique français (contre 44 % en 2019), mais assurent encore 79 % des investissements, 66 % des emplois et s'acquittent de 83 % des impôts et taxes.
- Les prix des services de télécommunications en France continuent de faire figure d'exception par rapport aux autres secteurs essentiels : les télécoms sont le seul secteur à avoir baissé leurs prix sur le long terme et rendent ainsi du pouvoir d'achat aux Français dans un contexte

de forte inflation - entre 2013 et 2022, l'indice de prix des services télécoms a diminué de 2 % par an et les services des télécommunications ont cru 6 fois moins que l'inflation entre 2021 et 2022 (1pt pour les télécoms, 6pts pour l'inflation).

- Le poids des services télécoms dans le budget des ménages diminue par conséquent depuis 10 ans : 1,4 % de la consommation des ménages en 2022 contre 1,7 % en 2013.
- Les tarifs des services télécoms en France restent parmi les plus bas des grands pays occidentaux.
- Les investissements réalisés par le secteur des télécoms depuis 5 ans (14,6 milliards en 2022) sont bien plus importants que ceux des autres réseaux d'infrastructures français, 2 fois supérieurs aux investissements réalisés dans le transport et la distribution d'électricité ou dans le réseau ferré, 8 fois supérieurs aux investissements autoroutiers. Chaque année, depuis 5 ans, les opérateurs investissent l'équivalent de 1,7 fois le budget des Jeux Olympiques de Paris 2024.
- L'effort d'investissement des opérateurs français est le plus élevé parmi les grands pays européens (près de 20% du CA, soit près de 150 euros par habitant).
- Cet effort d'investissement donne des résultats tangibles : En 4 ans, les opérateurs ont rendu éligibles à la fibre près de 19 M de locaux, portant ainsi le taux d'éligibilité à plus de 84 %, ce qui fait de la France le pays européen ayant le plus de foyers éligibles à la fibre.
- La fiscalité spécifique des opérateurs télécoms, toujours supérieure à l'impôt sur les sociétés, augmente encore de 50 millions d'euros en 2022 (plus de 1,5 milliard d'euros en 2022 dont plus de 500 millions versés au secteur de la culture et près de 300 millions versés au titre de l'IFER mobile au profit des collectivités territoriales).
- En 2022, les opérateurs télécoms continuent de payer 1,9 X plus d'impôts que la moyenne des sociétés du CAC 40 alors qu'ils investissent trois fois plus.

## **2/ Analyse des engagements et des résultats des opérateurs français dans leur transition vers un numérique responsable et comparaison internationale : leurs engagements environnementaux sont les plus ambitieux du secteur, en Europe et au niveau mondial.**

- Dans un contexte de croissance du poids du numérique dans les émissions de dioxyde de carbone (gaz à effet de serre) de la France, l'empreinte environnementale multicritères et l'empreinte carbone stricto sensu des réseaux vont rester faibles et même décroître d'ici 2040 (7 % en 2040 contre 10 % en 2022 pour l'empreinte environnementale, 3% en 2030 contre 5% en 2022 pour l'empreinte carbone).
- Les opérateurs français se sont en effet saisis de l'enjeu et affichent des engagements environnementaux ambitieux et responsables.
- Les premiers résultats de leur transition écologique sont d'ailleurs déjà observables sur les 4 indicateurs clés suivis depuis 2020 : réduction des émissions carbone directes (-20 %), recours accru aux énergies renouvelables (X 1,7), développement de la vente de téléphones reconditionnés (X 2) et croissance de la part des téléphones collectés pour recyclage sur les téléphones vendus (X 1,7).
- Les engagements pour l'environnement des opérateurs français sont d'ailleurs les plus ambitieux du secteur, en Europe et au niveau mondial.
- Les opérateurs français sont également parmi les plus efficaces en termes de niveau d'émissions carbone rapportées au nombre de clients fixes et mobiles.

### **3/ Analyse de la place occupée par les opérateurs télécoms dans l'écosystème numérique mondial et européen : le fossé entre les opérateurs européens et les autres acteurs reste flagrant malgré un léger rattrapage en 2022.**

- En 2022, l'écosystème numérique mondial a poursuivi sa croissance portée par les contenus, les développeurs de logiciels et les équipementiers : face à une progression des revenus de l'écosystème de 9% en moyenne, les opérateurs télécoms n'ont affiché qu'une hausse modeste de 3% de leurs revenus.
- Depuis 10 ans, la part relative des télécoms dans les revenus du secteur décroît partout dans le monde et particulièrement en Europe avec une baisse de 15 points.
- Même si les opérateurs télécoms européens ont augmenté leurs revenus en 2022, cette croissance reste inférieure à la moyenne mondiale des 10 dernières années et ne comble pas le retard européen sur ces dix ans.
- Cette faible croissance des revenus des opérateurs européens explique leur valorisation boursière deux fois inférieure en moyenne à celle des autres opérateurs.

### **4/ Analyse des déséquilibres de l'écosystème numérique liés à l'utilisation des réseaux : le statu quo en Europe et en France n'est pas soutenable.**

- La croissance des usages s'accompagne d'une multiplication par 5 à 6 du volume d'usage par utilisateur d'ici à 2030.
- L'essentiel du trafic de données sur les réseaux est généré par un nombre limité d'acteurs Internet et médias : en heure de pointe, 80 % du trafic français est généré par 5 acteurs Internet.
- L'économie de l'attention mise en place par ces acteurs, en stimulant une croissance exponentielle des utilisations, contraint les opérateurs télécoms à porter l'ensemble des investissements réseaux et entraîne des coûts environnementaux croissants, inclus dans le scope 3 des opérateurs, assumés par la société et non par les acteurs qui les génèrent.
- Il faut changer les paramètres de l'équation du numérique en France et en Europe et mettre en place une contribution équitable à l'utilisation des réseaux, incitant les plus grands émetteurs de trafic à la sobriété.

#### **À propos de la Fédération Française des Télécoms :**

Créée le 24 septembre 2007, la Fédération Française des Télécoms (FFTélécoms) réunit les opérateurs de communications électroniques en France. Elle a pour mission de promouvoir une industrie responsable et innovante au regard de la société, de l'environnement, des personnes et des entreprises, de défendre les intérêts économiques du secteur et de valoriser l'image de ses membres et de la profession au niveau national et international. Pour réaliser ses missions, la Fédération organise dans l'intérêt de ses membres, un dialogue structuré et constant avec l'ensemble des parties prenantes du secteur et de son environnement institutionnel et privé. Elle assure de façon exigeante la représentation du secteur sur les questions d'intérêt commun dans le respect absolu des règles de la concurrence en vigueur.

---

#### **Contact presse :**

- > Alice Provost · Responsable de la Communication · [aprovost@fftelecoms.org](mailto:aprovost@fftelecoms.org) · 06 07 65 11 37.